

Réf: Dossier 394846

Avis de constitution

SOCIETE « AMENAGEMENT METALLERIE CONSTRUCTION » en  
abrégé « AMC SARL »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET KINGSTON PRES DE  
L'HOTEL COMMUNALE, Lot 10, Ilot 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMENAGEMENT METALLERIE  
CONSTRUCTION » en abrégé « AMC SARL »

Objet : AMENAGEMENT FONCIER, CONSTRUCTION  
METALLIQUE, CONSTRUCTION BATIMENT ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET KINGSTON PRES DE  
L'HOTEL COMMUNALE, Lot 10, Ilot 106

Dirigeant(s) M COFFI ANGE MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02919 du 17/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17038/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

